

## Stratégie innovation

Baptisée « Polynésie, Océan d'Innovation », la **Stratégie de l'innovation 2030 de la Polynésie française** vise à engager notre pays dans l'innovation au service de son développement durable et inclusif. Il s'agit surtout de créer un environnement favorable à l'émergence de solutions innovantes dans les domaines d'activités stratégiques pour la Polynésie française.

La Stratégie est la feuille de route indispensable pour faciliter l'accès des acteurs privés et académiques aux financements européens et nationaux afin de développer leur projet d'innovation. Lancée en octobre 2021, elle est ainsi le fruit d'une concertation d'une ampleur sans précédent de l'ensemble des acteurs de l'écosystème local de l'innovation. Plus de 500 personnes issues des domaines de la recherche, de la formation, de l'entreprise, mais aussi des associations et des institutions ont contribué à son élaboration.

Ce travail s'est déroulé en trois phases : avec en premier lieu un diagnostic et la sélection de six domaines d'activité stratégiques. Puis, parmi un millier de propositions d'actions, 40 dites génériques ont été retenues. Enfin, des ateliers d'experts ont permis d'estimer l'efficacité et la cohérence globale de ces actions et de définir des critères d'évaluation et de suivi.

Cette stratégie établit les grands domaines stratégiques du développement durable et inclusif de la Polynésie française pour lesquels les forces de recherche et d'innovation seront mobilisées pour que la Polynésie française devienne :

1. Un phare de l'économie bleue durable et décarbonée,
2. Une référence de la résilience Terre-Mer,
3. Un modèle de productions d'excellence,
4. Un territoire pilote de la bioéconomie,
5. Une source inédite de valorisation biotechnologique
6. Une vitrine du tourisme éco-culturel.

Elle définit par ailleurs, les défis structurels à relever pour faire de la Polynésie française, un territoire d'innovation :

1. Développer la culture de l'innovation,
2. Renforcer les compétences locales en matière d'innovation,
3. Amplifier les projets d'innovation sur le territoire,
4. Faciliter la mise en œuvre de ces projets,
5. Intensifier l'impact socio-économique de la recherche
6. Augmenter la compétitivité du territoire grâce à l'innovation.

Elle repose pour sa mise en œuvre sur un plan d'une quarantaine d'actions ambitieuses et réalistes.

Elle a été adoptée le 13 octobre 2022 par l'Assemblée de la Polynésie française, à l'unanimité des voix.

Accès au document : [Stratégie de l'Innovation 2030 de la Polynésie française pour son développement durable et inclusif | Net.pf \(service-public.pf\)](#)